

VOUS & NOUS



LE BILLET

PAR GILLES DEBERNARDI

Hulot, tout nom plongé dans la boue...

Thierry Mandon, ex-membre du gouvernement Valls devenu patron de presse, lance aujourd'hui son magazine. Bon ou mauvais ? Chacun devrait attendre de lire pour juger. Mais avant que l'Ebdn ne sorte dans les kiosques, on sait déjà tout de son enquête fracassante. La révélation, ou présumée telle, tournait hier en boucle sur les chaînes d'info en continu. Nicolas Hulot serait impliqué dans deux affaires d'agression sexuelle. Qu'importe si la première a été classée sans suite par la justice en 2008, tandis que la victime désignée de la seconde ne voit pas le moindre harcèlement. Hier, sur BFM, le ministre de la Transition écologique a dû prendre les devants pour garantir, la rage au cœur, n'avoir jamais violé personne. Malgré son émotion, il décortique les faits et se montre convaincant. Au regard de l'opinion, pourtant, un soupçon plane désormais sur lui. Et le voici sommé de démontrer son innocence qu'aucun magistrat ne lui conteste. C'est le théorème du #BalanceTonPorc : « Tout nom plongé dans la boue subit une pression égale à l'intensité des médias qui l'y précipitent ». Face au verdict d'un Morandini et des réseaux sociaux, la Cour de cassation ne pèse pas lourd. « J'ai peur de la rumeur, ce poison lent qui tue » dit Hulot. Il a raison, hélas, les effets d'un bruit de couloir peuvent durer longtemps. Il y a des gens qui croient encore au sida d'Isabelle Adjani, à la complicité de Dominique Baudis avec un tueur en série, à la double vie d'Emmanuel Macron, aux « partouzes » de madame Pompidou, à l'assassinat de Pierre Bérégovoy et à la culpabilité des acquittés d'Outreau. On a établi et prouvé le contraire, tant pis, il n'y a pas de fumée sans feu.



@ LA QUESTION DU JOUR

Faut-il en finir avec l'heure d'été et l'heure d'hiver ?

@ LA RÉPONSE À LA QUESTION D'HIER :

Doit-il y avoir une nouvelle candidature des Alpes pour organiser les JO d'hiver ?

Qui	42 %	Non	58 %
-----	------	-----	------

Résultats de la consultation effectuée sur le site du Dauphiné Libéré (7780 votes). Vous êtes invités à répondre sur le site du Dauphiné Libéré : ledauphine.com rubrique "La question du jour".

@ À VOIR, À LIRE SUR LE WEB



TOURISME / EQUATEUR :
Les Galapagos, un paradis avec droits d'admission

à voir, à lire sur le site du Dauphiné Libéré : ledauphine.com

ABONNEZ-VOUS

Vaucluse matin

PAR ABONNEMENT VOTRE JOURNAL À 1€

ABONNEMENT 7 JOURS / 7

- Par prélèvement, votre journal à 1€, le dimanche 1,50 €
- 1 an au comptant : 390 € soit 312 exemplaires semaine et 52 dimanches
- 6 mois au comptant : 195 € soit 156 exemplaires semaine et 26 dimanches

ABONNEMENT 6 JOURS / 7 DU DIMANCHE AU VENDREDI

- Par prélèvement, votre journal à 1€
- 1 an au comptant : 312 € soit 312 exemplaires semaine
- 6 mois au comptant : 156 € soit 156 exemplaires semaine

DU LUNDI AU SAMEDI

- Par prélèvement, votre journal à 1€, le samedi 1,5 €
- 1 an au comptant : 338 € soit 260 exemplaires à 1 € et 52 à 1,50 €
- 6 mois au comptant : 169 € soit 130 exemplaires à 1 € et 26 à 1,50 € semaine

Vous pouvez nous contacter par mail : ldsrc@ledauphine.com ou appeler le **0 800 88 70 01** Service 6 appl. gratuits

ou retourner après avoir complété le bulletin ci-dessous à : **Le Dauphiné Libéré, service abonnements - 38913 Veurey Cedex** - Accompagné de votre chèque à l'ordre du Dauphiné Libéré pour un règlement au comptant - Accompagné du mandat SEPA et de votre RIB pour un règlement par prélèvement

Indiquez vos coordonnées

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

C.P. _____ Ville _____

Tél. _____ Mail _____

Mandat de prélèvement SEPA

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez Le Dauphiné Libéré à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de Le Dauphiné Libéré. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque suivant les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.

Identifiant bancaire SEPA : **FR0422293832** Créancier : **Le Dauphiné Libéré**
Adresse : **650, route de Valence** Code postal : **38913** Ville : **Veurey Cedex** Pays : **France**

Référence unique du mandat

Débiteur : **Votre nom**
Votre Adresse : _____
Code postal : _____ Ville : _____ Pays : _____

IBAN : _____ BIC : _____

Le : Recurrent/Régulier Ponctuel

Signature : _____

Nota : Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque. Veuillez compléter tous les champs du mandat.

LE DOSSIER DU JOUR | EN VAUCLUSE

SORGUES Hier, à l'usine de la Jouve, qui alimente 35 communes, trois réservoirs "anti-bélier" posés

La spectaculaire transformation de l'usine d'eau potable



Plus moderne et plus sûre, la nouvelle usine de production d'eau potable de la Jouve est en cours d'achèvement après 20 mois de travaux. Ci-contre, Germain Vayson, responsable maintenance du site, et Julien Nialon, directeur de l'agence Suez Vaucluse. Photos: Le DL/PATRICK ROUX

L'actuelle usine d'eau potable sorguaise date des années 50, en témoigne son architecture un brin "stalinienne". Juste à côté, de béton et de bois, la nouvelle usine d'eau potable est en cours d'achèvement, sa phase de test et sa mise en service sont prévues pour les mois de mars et avril, indique Julien Nialon, directeur de l'agence Suez Vaucluse à qui l'exploitation du site a été confiée par le Syndicat

Rhône. Déjà 20 mois de travaux et hier, une étape importante avec la pose de trois réservoirs anti-bélier sur la station de pompage. Arrivés en convoi exceptionnel hier matin très tôt, ces trois réservoirs (ou ballons) ressemblent à d'énormes chauffe-eau. Leur fonction dite "anti-bélier" a pour vocation d'agir comme un amortisseur à la pression de l'eau avant sa distribution. « Ce sont des réservoirs

avec une membrane, un peu comme une chambre à air, qui amortit l'onde, la différence entre volume d'eau et volume d'air. Cela permet d'éviter les à-coups (ou coups de bélier), d'absorber les variations et d'éviter la casse et l'usure des canalisations » explique Germain Vayson, responsable maintenance du site de production d'eau potable. Trois réservoirs sont arrivés hier par camion. Le plus gros fait 18m³ et sert au raccordement de Carpentras. Le second a une capacité de 9m³ et raccorde le secteur de Vedène et enfin le troisième de 2m³ alimente Sorgues. « Plus le volume est important et la ville éloignée, plus le ballon est gros » explique encore Germain Vayson. Les trois bal-



lons mis en place peuvent supporter une pression allant de 16 à 25 bars, ils ont donc un rôle essentiel pour sécuriser le fonctionnement de l'usine de pompage et des réseaux de distribution d'eau potable. L'installation a démarré à 8 heures pour se terminer en fin de matinée. Les ballons font entre 3 et 7 mètres de haut et pèsent de 1 à 8

tonnes (vides). Leur mise en place s'est effectuée à plus de quatre mètres de hauteur et a donc nécessité des engins de levage. Une étape déterminante dans ce chantier qui cumule les chiffres étonnants : 1200 m³ de béton, 90 tonnes d'acier, 300 m² de bardages et terrasses en bois et 25000 heures de production !

Noëlle REAL

LE CHIFFRE

6 millions d'euros, c'est le coût total du chantier de la nouvelle usine de pompage du site de production d'eau potable de la Jouve à Sorgues. Cette construction fait partie des engagements pris dans le contrat de délégation de service public signé avec le syndicat Rhône Ventoux en 2013.

LE CHANTIER DE LA POSE DU RÉSERVOIR EN IMAGES



2 La manutention a nécessité une sécurité poussée pour le levage du réservoir de 18 m³.



1 Les réservoirs ont été acheminés par un convoi de deux poids lourds sur le site de la Jouve.



3 Mise en place du premier réservoir sur la station de pompage.



4 Réalisée à plus de quatre mètres de hauteur, cette opération a été réalisée sous la vigilance des experts du Syndicat Rhône et de Suez.

RETROUVEZ LA VIDÉO SUR vauclusematin.com